

# Le Mouflon de Corse

## *Ovis gmelini musimon (var. corsicana)*

Le Mouflon de Corse serait un descendant de mouflons d'Asie Mineure domestiqués et importés sur les îles méditerranéennes (Corse, Sardaigne et Chypre) au VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.. Certains redeviennent sauvages (maronnage), dominant naissance aux souches actuelles de mouflons de ces îles. Les massifs du Cinto et de Bavella, situés respectivement au nord-ouest et au sud-est de l'île de Beauté, abritent les deux seules populations « naturelles » de l'espèce présentes sur le territoire français.

## Distribution de l'espèce en 2005

D'une superficie totale de 897 km<sup>2</sup>, l'aire de répartition actuelle du Mouflon de Corse se compose de six zones de présence. Quatre d'entre elles, couvrant 828 km<sup>2</sup> au total répartis sur 13 communes de la Corse du Sud (2A) et 15 de la Haute-Corse (2B), forment les deux populations naturelles inter-départementales du Cinto et de Bavella. Les deux autres sont situées sur le continent. Elles correspondent aux populations des Graves-Clamensane

(32 km<sup>2</sup> répartis sur 5 communes), dans le département des Alpes de Haute-Provence (04), et de Très-Estelles (37 km<sup>2</sup> répartis sur 5 communes), dans celui des Pyrénées-Orientales (66). Toutes deux sont le résultat d'une introduction – de 1988 à 1997 pour la première, en 1999 pour la seconde – réalisée avec des animaux de souche corse provenant de l'enclos de l'Office national des Forêts de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

## Évolution du peuplement

### En Corse

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, les populations insulaires de Mouflon de Corse semblent déjà cantonnées aux secteurs montagneux de l'île et, plus particulièrement, à celui du Cinto (montagnes d'Asco, du Giunssano et de Calvi), au nord, et à la région de Bavella (cantons de Carbini, Porto-Vecchio et Scopamène), au sud (Cattuse *et al.*, 1996). Un dénombrement réalisé à la demande du roi Charles X en 1826 fait état de 2 244 mouflons présents sur l'île (Dunoyer de Noirmont, 1982 *in* Cugnasse, 1993).

Au début des années 1960, selon Pfeffer (1967), la Corse ne compte plus que deux sites de peuplement distincts : l'un d'une soixantaine de têtes dans la vallée d'Asco (massif du Cinto), l'autre d'une centaine de têtes dans la région de Bavella. Il mentionne également la présence périodique de petites hardes dans la forêt domaniale de

**Tableau 10 :** Répartition par département de la superficie (en hectares), du nombre de zones de présence et du nombre de communes occupées par le Mouflon de Corse en 2005.

Source : Réseau Origines Sauvages / ONCFS / FNC / FDC

DÉPARTEMENT	SUPERFICIE OCCUPÉE (EN HA)	NOMBRE DE ZONES DE PRÉSENCE	NOMBRE DE COMMUNES CONCERNÉES
CORSE			
CORSE DU SUD (2A)	35 124	2	13
HAUTE-CORSE (2B)	47 687	2	15
<b>TOTAL</b>	<b>82 811</b>	<b>4</b>	<b>28</b>
CONTINENT			
ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)	3 197	1	5
PYRÉNÉES ORIENTALES (66)	3 740	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>6 937</b>	<b>2</b>	<b>10</b>
ENSEMBLE DE L'AIRE			
	<b>89 748</b>	<b>6</b>	<b>38</b>

**Tableau 11 :** Évolution de l'aire de répartition du Mouflon de Corse de 1988 à 2005.

Sources : ONCFS / Cnra Faune de Montagne, pour 1988 et 1994 - Réseau Origines Sauvages / ONCFS / FNC / FDC, pour 2005

DÉPARTEMENT	SURFACE OCCUPÉE EN 1988	SURFACE OCCUPÉE EN 1994	ACCROISSEMENT SURFACE	%	SURFACE OCCUPÉE EN 2005	ACCROISSEMENT SURFACE	%
CORSE							
2A	21 184	23 719	2 535	12	35 124	11 405	48
2B	39 291	43 627	4 336	11	47 687	4 060	9
<b>TOTAL</b>	<b>60 475</b>	<b>67 346</b>	<b>6 871</b>	<b>11</b>	<b>82 811</b>	<b>15 465</b>	<b>23</b>
CONTINENT							
04	959	959	0	0	3 197	2 238	233
66	-	-	-	-	3 740	3 740	-
13	1 104	-	-1 104	-54	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 063</b>	<b>959</b>	<b>-1 104</b>	<b>-54</b>	<b>6 937</b>	<b>5 978</b>	<b>623</b>
ENSEMBLE DE L'AIRE							
	<b>62 538</b>	<b>68 305</b>	<b>5 767</b>	<b>9</b>	<b>89 748</b>	<b>21 443</b>	<b>31</b>

Bonifato (massif du Cinto), dans le massif de l'Incidine et en quelques points de la chaîne centrale entre Bavella et le col de l'Ospedale (région de Bavella). Cet auteur estime à près de 200 le total des mouflons demeurant à cette époque en Corse.

En 1988, les deux populations insulaires de Mouflon de Corse occupent 605 km<sup>2</sup> répartis sur 23 communes de la Corse du Sud et de la Haute-Corse. L'aire vitale de la colonie du Cinto, dont l'effectif est estimé à 390 têtes, est de 425 km<sup>2</sup>. Celle de la colonie de Bavella s'étend sur 179 km<sup>2</sup>. Son effectif est estimé à 190 mouflons.

En 1994, l'espèce compte trois populations en Corse : celle du Cinto (457 km<sup>2</sup>), celle de Bavella (198 km<sup>2</sup>) et celle du Monte d'Oro (1 781 ha). L'espèce occupe alors

**Figure 33 (en haut) : Aire de répartition du Mouflon de Corse en France en 2005.**

Source : Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC

**Figure 34 (en bas) : Evolution de l'aire de répartition du Mouflon de Corse en Corse. Situation en 1988 (a), 1994 (b) et 2005 (c).**

Sources : ONCFS / Chetra Faune de Montagne, pour 1988 et 1994 – Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC, pour 2005

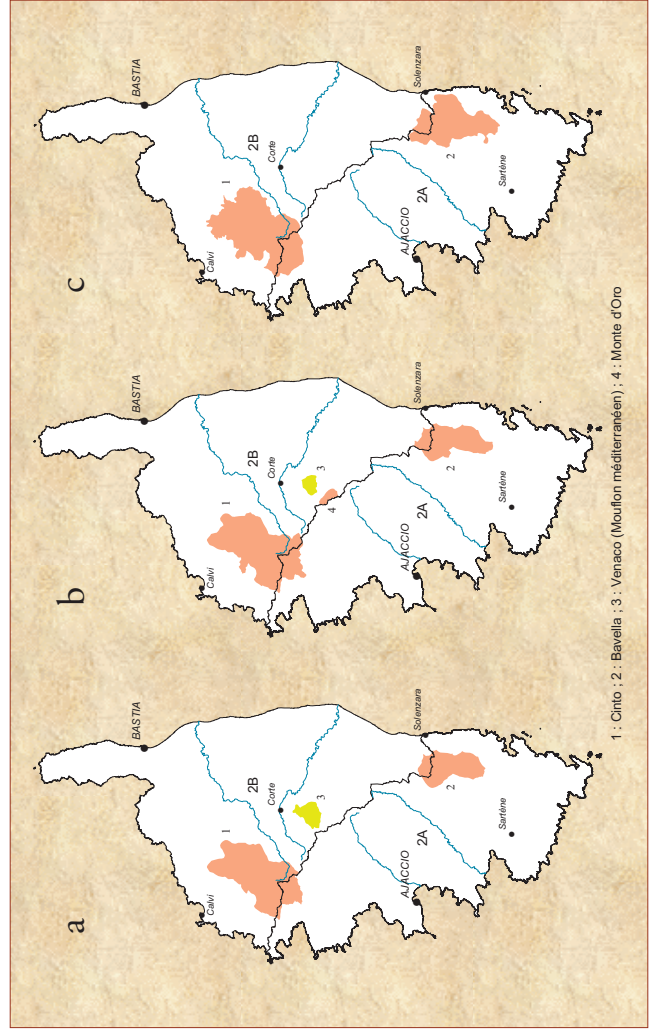


**Figure 35 (en haut) : Répartition du Mouflon de Corse dans les Alpes de Haute-Provence en 2005.**

Source : Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC

**Figure 36 (en bas) : Répartition du Mouflon de Corse dans les Pyrénées-Orientales en 2005.**

Sources : Réseau Ongulés Sauvages / ONCFS / FNC / FDC



**Figure 37 (en haut) : Répartition altitudinale de l'aire de présence du Mouflon de Corse en 1988 et en 2005.**

Sources : ONCIS / Chera Faune de Montagne, pour 1988 - Réseau Ongulés Sauvages / ONCIS / FNC / FDC, pour 2005

**Figure 38 (en bas) : Types de milieux occupés par le Mouflon de Corse en 1988 et en 2005.**

Sources : ONCIS / Chera Faune de Montagne, pour 1988 - Réseau Ongulés Sauvages / ONCIS / FNC / FDC, pour 2005

673 km<sup>2</sup> au total sur l'île, soit 69 km<sup>2</sup> (11%) de plus qu'en 1988. Aucune estimation des effectifs n'a pu être fournie pour les populations du Cinto et de Bavella lors de cet inventaire. Quant à la colonie du Monte d'Oro, elle a été constituée par le parc naturel régional de Corse qui a lâché 7 sujets (un mâle et six femelles repris dans la vallée d'Asco) en mai 1993, dans la vallée du Cruzini, sur la commune de Pastriccioia (2A). L'année suivante, elle ne compte déjà plus que quatre individus et finit par disparaître (il n'y a plus eu d'observation après l'été 1994).

En 2005, l'espèce ne compte plus, à nouveau, que deux populations sur l'île. Celle du Cinto, dont l'effectif minimum est estimé à 500 têtes, occupe un territoire de 530 km<sup>2</sup> (76 km<sup>2</sup> ou 17% de plus qu'en 1994) réparti sur 17 communes de Corse du Sud et de Haute-Corse. À Bavella, dont on estime la population à au moins 400 mouflons, l'accroissement de l'aire vitale est encore plus important (99 km<sup>2</sup> ou 50%). La colonie occupe 298 km<sup>2</sup> sur 11 communes de ces deux mêmes départements.

## Sur le continent

La première colonie de Mouflon de Corse présente en France continentale est celle de la forêt domaniale de Cadorache (13). Elle s'est constituée en 1962 lorsque des individus détenus dans l'enclos de l'École des Gardes de Cadorache s'en sont échappés par des défauts dans la clôture.

En 1988, deux populations de l'espèce sont présentes sur le continent : celle de Cadorache (13) et celle des Graves-Clamensans (04). La première, dont l'aire vitale couvre 1 100 ha environ, est estimée à 25-30 têtes. La seconde est issue du lâcher, en mars de la même année, de cinq animaux provenant de l'enclos de l'Office national des forêts de Cadorache. Cette colonie, en cours de constitution, occupe déjà près d'un millier d'hectares (959 ha).

Suite au lâcher, en 1989, de deux individus originaires du Caroux-Espinouse dans l'enceinte du C.E.A. de Cadorache, lesquels ont pu s'échapper et rejoindre les mouflons vivant à l'extérieur, la population de la forêt domaniale de Cadorache n'est plus considérée comme étant une colonie de Mouflon de Corse en raison d'une possible pollution génétique par le Mouflon méditerranéen.

En 1994, la population des Graves-Clamensans demeure la seule représentative de l'espèce en France continentale. Ayant bénéficié d'un second lâcher de cinq animaux en 1991, elle compte une vingtaine de têtes sur un peu moins d'un millier d'hectares. Cette colonie recevra de nouveaux apports d'animaux repris dans l'enclos ONF de Cadorache en 1995 (9), 1996 (12) et 1997 (13).

En 2005, on dénombre deux populations de Mouflon de Corse sur le continent, aux Graves-Clamensans (04) et à Très Estalles (66). La première occupe 3 197 ha pour un effectif estimé à 120 individus au moins. La seconde, issue d'un lâcher de 24 mouflons originaires de l'enclos ONF de Cadorache en 1999, s'est vite développée. Son aire vitale couvre 3 740 ha pour un effectif minimum estimé à 120 têtes.

## Milieux occupés

### Répartition altitudinale

L'aire de distribution du Mouflon de Corse s'étage de 19 m (minimum observé à Bavella) à 2 650 m d'altitude (maximum atteint dans le Cinto). 76% de la surface occupée par l'espèce sont situés à moins de 1 500 m. Malgré une extension de plus de 43% depuis 1988, on ne relève pas de modification importante de sa répartition altitudinale (fig. 37).

Les deux populations insulaires diffèrent sensiblement par la répartition altitudinale de leur aire vitale.

### Types de milieux représentés

16 types d'occupation du sol de niveau 3, parmi les 44 que compte la nomenclature Corine Land Cover, figurent dans l'aire de distribution du Mouflon de Corse. La figure 38 indique, après regroupement des milieux très peu représentés dans les types de niveau 1 ou 2 corres-

**Tableau 12 : Estimations du nombre minimum de mouflons de Corse présents après naissances en 1988, 1994 et 2005.**

Sources : ONCIS / Chera Faune de Montagne, pour 1988 et 1994 - Réseau Ongulés Sauvages / ONCIS / FNC / FDC, pour 2005

DÉPARTEMENT	1988	1994	2005
<b>CORSE</b>			
CORSE DU SUD (2A)	230	-	440
HAUTE-CORSE (2B)	350	-	460
<b>TOTAL</b>	<b>580</b>		<b>900</b>
<b>CONTINENT</b>			
ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)	5	20	120
BOUCHES DU RHÔNE (13)	25	-	120
PYRÉNÉES ORIENTALES (66)	-	-	20
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>240</b>
<b>ENSEMBLE DE L'AIRE</b>			
	<b>610</b>		<b>1 140</b>

pondants, les superficies et les proportions des différents types retenus observés en 1988 et en 2005.

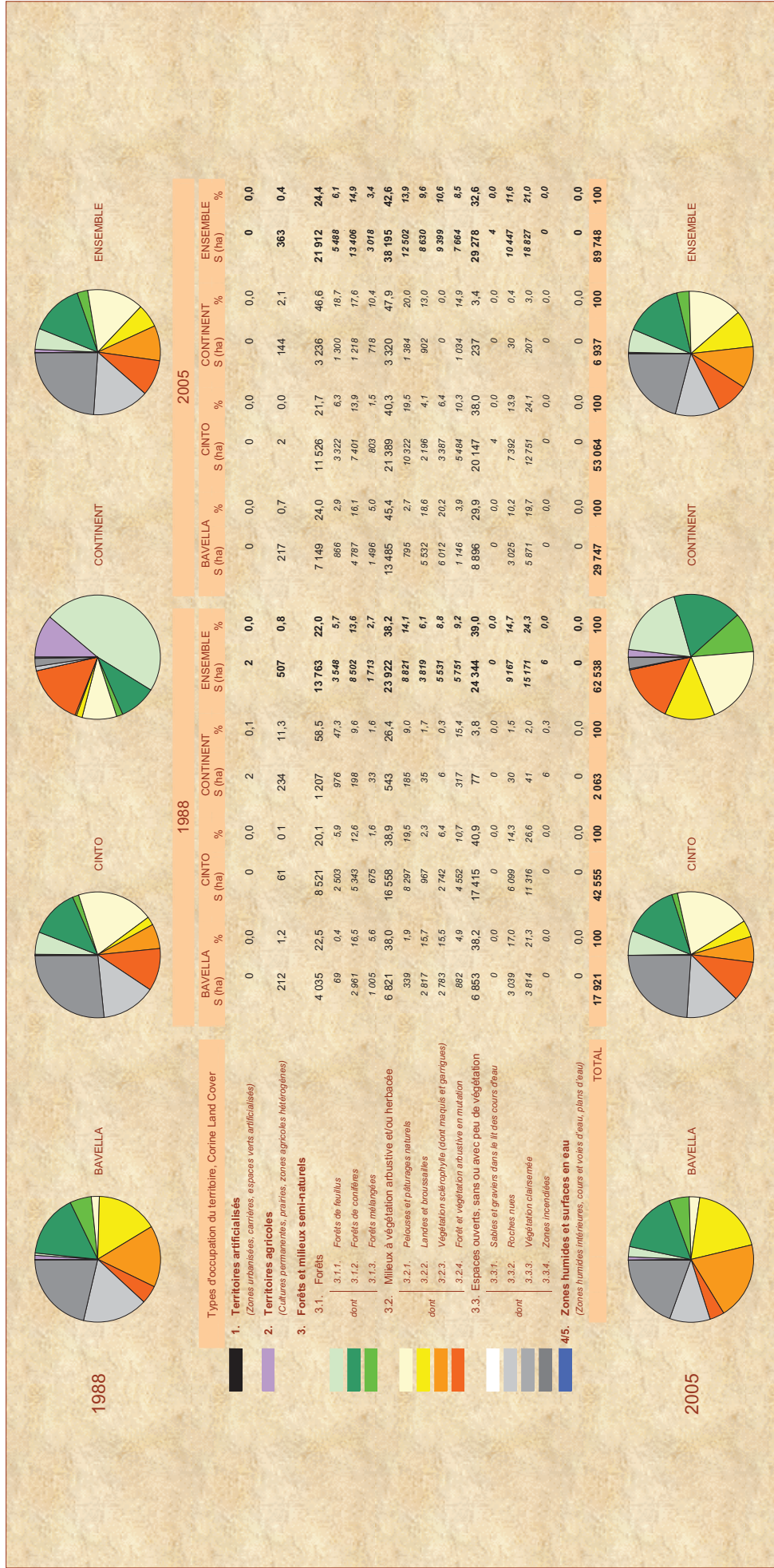
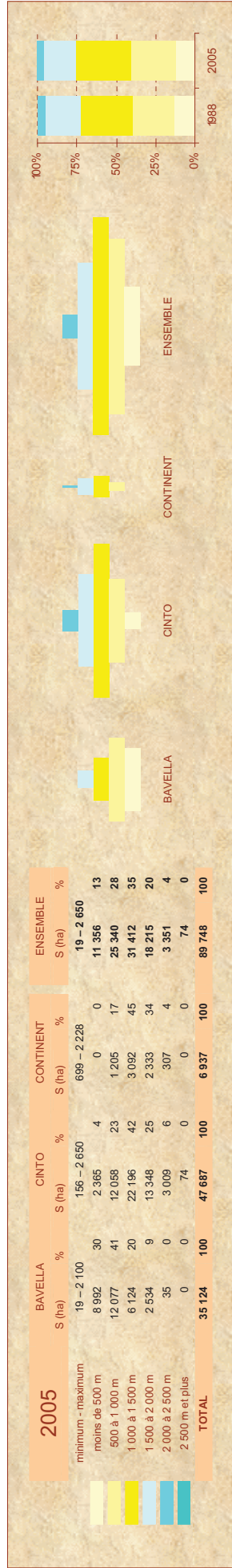
Dans l'ensemble, les milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (pelouses naturelles, landes et broussailles, maquis et garrigues) et les espaces ouverts peu ou pas végétalisés (roches nues, milieux à végétation clairsemée) dominent largement dans l'aire de présence de l'espèce. Au niveau national, ces deux groupes représentent respectivement 42,6% et 32,6% de la surface occupée, tandis que les forêts couvrent moins du quart de la surface.

En raison d'une répartition altitudinale différente, les aires vitales des populations du Cinto et de Bavella se distinguent également par les proportions des types d'occupation du sol. Les pelouses naturelles, les milieux à végétation clairsemée et les roches nues occupent une part plus importante au Cinto qu'à Bavella (57,5% *vs* 32,6%). Inversement, les landes et broussailles et les maquis et garrigues sont beaucoup plus représentés à Bavella qu'au Cinto (38,8% *vs* 10,5%). Les proportions

des différents types d'occupation du sol n'ont pas subi de modification importante depuis 1988 malgré l'extension de l'aire de présence.

À l'inverse, les populations présentes sur le continent sont plus forestières que leurs homologues insulaires. Leur aire vitale compte, en 2005, 46,6% de forêts, soit presque autant que de milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (47,9%). Avec 3,4% de la surface occupée, les espaces ouverts (roches nues et milieux à végétation clairsemée) y sont beaucoup moins représentés qu'au sein des populations corses (29,9% à Bavella et 38% au Cinto).

Les modifications importantes de la représentation des types de milieux survenues depuis 1988 au sein des populations continentales résultent essentiellement de la disparition de celle de la forêt domaniale de Cadorache (en tant que colonie de Mouflon de Corse). Son aire vitale était alors composée pour 74,3% de forêts de feuillus, pour 15,3% de forêts et végétation arbustive en mutation et pour 7% de terrains à vocation agricole.



	BAVELLA		CINTO		CONTINENT		ENSEMBLE	
	S (ha)	%	S (ha)	%	S (ha)	%	S (ha)	%
19 - 2 100	8 992	30	156 - 2 650	4	699 - 2 228	0	19 - 2 650	13
2 100 - 500 m	12 077	41	2 365	23	1 205	17	11 356	28
500 à 1 000 m	6 124	20	22 196	42	3 092	45	31 412	35
1 000 à 1 500 m	2 534	9	13 348	25	2 333	34	18 215	20
1 500 à 2 000 m	35	0	3 009	6	307	4	3 351	4
2 000 à 2 500 m	0	0	74	0	0	0	74	0
2 500 m et plus	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>35 124</b>	<b>100</b>	<b>47 687</b>	<b>100</b>	<b>6 937</b>	<b>100</b>	<b>89 748</b>	<b>100</b>

minimum - maximum  
 moins de 500 m  
 500 à 1 000 m  
 1 000 à 1 500 m  
 1 500 à 2 000 m  
 2 000 à 2 500 m  
 2 500 m et plus

Types d'occupation du territoire, Corine Land Cover	1988		2005	
	BAVELLA S (ha) %	CINTO S (ha) %	CONTINENT S (ha) %	ENSEMBLE S (ha) %
<b>1. Territoires artificialisés</b> (Zones urbanisées, carrières, espaces verts artificiels)	0	0	0	0
<b>2. Territoires agricoles</b> (Cultures permanentes, prairies, zones agricoles hétérogènes)	212	61	234	507
<b>3. Forêts et milieux semi-naturels</b>	4 035	8 521	1 207	13 763
3.1. Forêts	69	59	976	3 546
3.1.1. Forêts de feuillus	2 961	5 343	198	8 802
3.1.2. Forêts de conifères	1 005	675	33	1 713
3.1.3. Forêts mélangées	6 821	16 558	543	23 922
3.2. Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée	339	8 297	195	8 821
3.2.1. Pelouses et pâturages naturels	2 817	157	967	3 819
3.2.2. Landes et broussailles	2 783	155	2 742	5 531
3.2.3. Végétation sclérophylle (dont maquis et garrigues)	882	4 9	317	5 751
3.2.4. Forêt et végétation arbustive en mutation	6 853	38,2	17 415	24 344
3.3. Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	0	0	0	0
3.3.1. Sables et graviers dans le lit des cours d'eau	3 039	17,0	6 089	9 167
3.3.2. Roches nues	3 814	21,3	11 316	15 171
3.3.3. Végétation clairsemée	0	0	6	6
3.3.4. Zones incultives	0	0	0	0
<b>4/5. Zones humides et surfaces en eau</b> (Zones humides intérieures, cours et vides d'eau, plans d'eau)	17 921	100	42 555	62 538
<b>TOTAL</b>	<b>17 921</b>	<b>100</b>	<b>2 063</b>	<b>100</b>